Kosovo: aide financière exceptionnelle de la Communauté

1999/0240(CNS) - 16/11/1999 - Document de base législatif

OBJECTIF : octroi d'une aide financière exceptionnelle au Kosovo de 35 millions d'euros pour l'an 2000.
CONTENU : Étant donné la situation d'extrême dépendance financière dans laquelle se trouve actuellement le Kosovo à la suite du conflit survenu dans cette région, la Commission propose d'octroyer une aide financière exceptionnelle au Kosovo de 35 millions d'euros pour la seule année 2000 sous la forme d'un don. Le montant de cette aide a été fixé en fonction du déficit de financement global du Kosovo pour 1999 et 2000. L'aide serait décaissée en au moins 2 tranches et serait mise à la disposition de la Mission intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) chargée de l'administration civile privisoire du Kosovo depuis la fin du conflit. Elle viserait essentiellement à faciliter la mise en place des fonctions administratives essentielles du Kosovo ainsi qu'à l'élaboration d'un cadre économique adapté dans cette région. Sa mise en oeuvre effective serait assortie d'un certain nombre de conditions de politique macroéconomique et d'ajustement structurel, dont l'adoption, par la MINUK, de mesures visant à imposer une obligation de reddition des comptes et de transparence totale pour le budget du Kosovo. Cette aide exceptionnelle ferait partie de l'enveloppe prévue pour le Kosovo en l'an 2000.